Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 035-213500465-20260331-2026_028-DE

Département d'ILLE-ET-VILAINE
Commune de Les BRULAIS 35330

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 Mars 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

Vote	
A la majorité des suffrages exprimés	
Pour :	15
Contre :	0
Abstention :	0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Ille-et-Vilaine
Le : 14/04/2026
Et
Publication ou notification du : 14/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le 31 mars à 19 heures, les membres du Conseil municipal se sont réunis à la salle associative et citoyenne de la commune, sous la présidence de Monsieur Hugues RAFFEGEAU, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail aux conseillers municipaux le 27 mars 2026. Un affichage a été fait sur la vitrine extérieure devant la mairie le même jour.

Présents : M RAFFEGEAU Hugues, Maire, M BARRE Emmanuel, Mme BERTHIER Karen, Mme BRUNARD Chrystèle, M DANION Dominique, Mme DELEPIERRE Sokun-Théavy, M DUHEN Eric, Mme FLAGEUL Marie-Emmanuelle, Mme GOUSSAIN Marie-Rose, Mme GROUX Claudie, M LECLERC Olivier, M LEGENDRE Jérôme, M MENOU Alain, Mme PHILIPPE Sylvie et M ROLLAND Yannick.

Secrétaire de séance : Mme Chrystèle BRUNARD

N°2026/028 – *RÉSEAUX* – OPÉRATION RÉNOVATION ET EXTENSION DU DERNIER COMMERCE MULTISERVICES ET CRÉATION D'UN LOGEMENT SOCIAL A L'ÉTAGE – PROPOSITION ALIMENTATION ÉLECTRIQUE ET CONVENTION DE RACCORDEMENT AVEC ENEDIS

Pour le projet de rénovation et extension du dernier commerce avec création d'un logement à l'étage, ENEDIS a été contacté pour la distribution du réseau électrique.

Des réunions sur site ont eu lieu le 23 juin 2025, le 28 janvier 2026 et 24 février 2026 avec la présence de Monsieur Gael ROUYER chargé de projet chez ENEDIS.

Par mail en date du 24 février 2026, il a transmis son avant-projet sommaire d'alimentation électrique avec une proposition financière d'un montant de 6 336,81€ HT soit 7 604,17€ TTC.

Un nouveau coffret sera apposé le long du bâtiment qui sera décalé lors de la phase de travaux et le coffret d'éclairage public sera également déplacé.

Le point important à prendre en compte est que le départ du C4 du restaurant partira de ce nouveau coffret. Cela nous permet ainsi d'éviter la pose d'un coffret au niveau de la porte de service.

De même, il faudra amener le fourreau au niveau de l'emplacement du futur coffret, et non plus à l'arrière comme prévu initialement.

Monsieur le Maire présente l'APS faite par ENEDIS. Il convient de le valider tout comme la convention de raccordement.

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 035-213500465-20260331-2026_028-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, :

- **VALIDE** l'Avant-Projet Sommaire d'alimentation électrique proposée par ENEDIS pour le projet de rénovation et extension du dernier commerce multiservices et création d'un logement social à l'étage,

- **ACCEPTE** la convention de raccordement au réseau public de distribution d'Electricité d'une installation de consommation d'une puissance comprise entre 37 et 250kVa auprès d'ENEDIS pour le projet de rénovation et extension du dernier commerce multiservices et création d'un logement social à l'étage,

- **ACCEPTE** la proposition financière au raccordement d'ENEDIS d'un montant de 6 336,81€ HT,

- **DIT** que les crédits nécessaires pour ce projet phare seront inscrits au budget primitif des exercices 2026 et suivants de la commune à l'opération 1702 « Commerce »,

- **CHARGE** Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement un de ses adjoints, à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement un de ses adjoints, à signer tous documents relatifs à ce sujet.

Pour extrait conforme,
En Mairie le 14 avril 2026

Le Maire,
Hugues RAFFEGEAU

